

# RAPPORT DE L'inspection Générale sur les dérives dangereuses dans l'Ecole...A la réflexion de chacun...et à diffuser...

Par Christine Clerc (RTL)

Voici les principaux extraits du rapport de l'Inspection générale de l'Éducation Nationale remis à François Fillon.

## Les régressions de la condition féminine

C'est sans doute le côté le plus grave, le plus scandaleux et en même temps le plus spectaculaire de l'évolution de certains quartiers...Alors que l'on observe de plus en plus de fillettes voilées, les adolescentes font l'objet d'une surveillance rigoureuse, d'ailleurs exercée davantage par les garçons que par les parents. Un frère, même plus jeune, peut être à la fois surveillant et protecteur de ses sœurs. Ne pas avoir de frère peut rendre une jeune fille particulièrement vulnérable. À côté des fréquentations et des comportements, le vêtement est souvent l'objet de prescriptions rigoureuses : comme le maquillage, la jupe et la robe sont interdites, le pantalon est sombre, ample, style "jogging", la tunique doit descendre suffisamment bas pour masquer toute rondeur. Dans telle cité, on nous dit que les filles doivent rester le week-end en pyjama afin de ne pouvoir ne serait-ce que sortir au pied de l'immeuble. Dans tel lycée, elles enfilent leur manteau avant d'aller au tableau afin de n'éveiller aucune concupiscence. Presque partout la mixité est dénoncée, pourchassée, et les lieux mixtes comme les cinémas, les centres sociaux et les équipements sportifs sont interdits. À plusieurs reprises, on nous a parlé de la recrudescence des mariages traditionnels, "forcés" ou "arrangés", dès 14 ou 15 ans. Beaucoup de jeunes filles se plaignent de l'ordre moral imposé par les "grands frères", peu osent parler des punitions qu'on leur inflige en cas de transgression et qui peuvent revêtir les formes les plus brutales.

## Les écoles primaires

Les inspecteurs d'académie ne signalent que peu de cas concernant le comportement des élèves. Il semble en revanche que les tensions avec des parents deviennent plus fréquentes...La plupart concernent la tenue vestimentaire "religieuse" des mamans. Le conflit s'envenime dans le cas, de plus en plus fréquent, où la personne voilée n'est plus du tout identifiable. Ainsi, une école a dû organiser un "sas", sans fenêtre, où la directrice peut deux fois par jour reconnaître les mères avant de leur rendre leurs enfants. Les pères viennent plus rarement à l'école mais ce peut être l'occasion d'autres types d'incidents comme le refus de serrer la main des femmes ou même de leur adresser la parole... L'obsession de la pureté est sans limite : exemple, ces élèves d'une école primaire qui avaient institué l'usage exclusif des deux robinets des toilettes, l'un réservé aux "musulmans", l'autre aux "Français"

## Les signes et tenues vestimentaires

On peut espérer de l'application de la loi sur le voile qu'elle fasse cesser confusions et rumeurs, et surtout qu'elle mette un terme aux marchandages auxquels certains se sont livrés, et qui n'ont guère contribué à faire comprendre et accepter par les populations issues de l'immigration l'un des principes fondateurs de la République, la laïcité. Certains récits de "discussions" et de compromis sont en effet proprement ahurissants, surtout si l'on sait qu'ils ont pu se dérouler en présence de représentants des autorités académiques : ici on a négocié la couleur du foulard, là sa taille, ici il s'est agi de découvrir le lobe de l'oreille, là de laisser voir une mèche de cheveux, ici on l'a interdit en classe ; sans parler de ce lycée où les classes ont été composées et les emplois du temps constitués en séparant les professeurs favorables et défavorables au voile !

## La nourriture

Les cuisiniers et les gestionnaires des établissements se trouvent depuis peu devant une nouvelle difficulté : le refus par un nombre croissant d'élèves de consommer toute viande non abattue selon le rituel religieux. Ce mouvement est apparu il y a peu de temps mais s'est très vite répandu, souvent sous l'impulsion des garçons les plus jeunes, arrivant en sixième au collège, en seconde au lycée...Les chefs d'établissement et les gestionnaires réagissent de façon différente. Ceux qui n'ont encore rien modifié à l'organisation antérieure jettent la viande non consommée. Certains confectionnent quotidiennement un menu végétarien et d'autres proposent systématiquement du poisson. Un proviseur a cru bon aussi d'imposer la viande halal à l'ensemble des rationnaires, provoquant d'ailleurs la démission de son gestionnaire. Enfin, dans d'autres établissements scolaires, on a institué une ségrégation entre "musulmans" et "non-musulmans" en composant

des tables distinctes ou en imposant un menu à chaque catégorie : ici, par exemple, l'agneau est "interdit aux non-musulmans", là les tomates sont "réservées aux musulmans".

### Le calendrier et les fêtes

La première manière de manifester une appartenance religieuse est de contester le calendrier ou les fêtes scolaires. La fête de Noël est de ce point de vue la plus contestée par certains élèves et parents. En plus d'un endroit on nous a rapporté la demande de supprimer "l'arbre de Noël" et la fête scolaire traditionnellement organisée à cette occasion par l'école ou le collège ; ce qui a parfois été obtenu... Les fêtes religieuses musulmanes, principalement les deux grandes fêtes traditionnelles du Maghreb, la "grande fête" (aïd el-kébir) célébrant le sacrifice d'Abraham, et la "petite fête" (aïd el-seghir) marquant la fin du carême, sont l'occasion d'un absentéisme de plus en plus massif de la part des élèves. Les établissements, parfois presque vides, réagissent ici en ordre dispersé : certains ne changent en rien les activités prévues, d'autres ferment en donnant congé aux personnels... Le mois de carême musulman est également une occasion de tension dans beaucoup d'écoles, de collèges et de lycées. Massivement suivie, pratiquée par des enfants de plus en plus jeunes (depuis le cours préparatoire), l'observance du jeûne est manifestement l'objet de surenchères entre organisations religieuses, qui aboutissent à l'émergence puis à la diffusion de prescriptions de plus en plus draconiennes, et de pratiques de plus en plus éprouvantes pour les élèves : ainsi de l'interdiction d'avalier le moindre liquide, y compris sa propre salive, qui entraîne la pollution des sols par les crachats et les refus de la piscine.

### Le prosélytisme

Dans certains collèges, il est devenu impossible pour les élèves dont les familles sont originaires de pays dits musulmans de ne pas se conformer au rite... En témoignent ces reliefs de repas qui souillent fréquemment les toilettes, ces démissions d'élèves et, plus dramatique, cette tentative de suicide d'un élève soumis aux mauvais traitements de ses condisciples. Sous ce type de pression, ou plus simplement pour se conformer aux normes du groupe, certains élèves d'origine européenne observent aussi le jeûne sans que leur famille en soit forcément informée. C'est pour certains, filles et garçons, le début d'une démarche de conversion. Il est clair que les pratiques des établissements scolaires ne permettent pas aujourd'hui de protéger la liberté des choix spirituels des familles pour leurs enfants mineurs... Les personnels aussi, en particulier s'ils sont d'origine maghrébine, sont de plus en plus souvent interpellés par des élèves sur leur observance du jeûne et parfois, pour les surveillants et assistants d'éducation, mis à l'écart en cas contraire. Il semble aussi que dans plus d'un endroit, pour "acheter" la paix sociale ou scolaire, on ait imprudemment recruté quelques "grands frères", au zèle prosélyte notoire, comme "emplois-jeunes". Ainsi, dans un collège, les élèves trouvés en possession d'un document du Tabligh appelant explicitement au châtement corporel des femmes répondent qu'il a été distribué par un surveillant...

### L'antisémitisme et le racisme

On observe la banalisation, parfois dès le plus jeune âge, des insultes à caractère antisémite. Le mot "juif" lui-même et son équivalent "feuj" semblent être devenus chez nombre d'enfants et d'adolescents une insulte indifférenciée, pouvant être émise par quiconque à l'endroit de quiconque. Cette banalisation ne semble en moyenne que peu émouvoir les personnels et les responsables. Ces agressions, parfois ces persécutions, ravivent des souvenirs particulièrement douloureux chez les familles dont les enfants en sont les victimes. Elles ont notamment pour effet, dans certaines grandes agglomérations où l'offre scolaire et les transports en commun le facilitent, le regroupement des élèves d'origine juive, dont la sécurité n'est plus assurée dans nombre d'établissements publics, dans des établissements privés. Il est en effet, sous nos yeux, une stupéfiante et cruelle réalité : en France les enfants juifs - et ils sont les seuls dans ce cas - ne peuvent plus de nos jours être scolarisés dans n'importe quel établissement.

### Les contestations politico-religieuses

Beaucoup de collégiens interrogés sur leur nationalité répondent de nos jours "musulmane". Si on les informe qu'ils sont français, comme dans ce collège de la banlieue parisienne, ils répliquent que c'est impossible puisqu'ils sont musulmans ! Leurs héros sont à la fois les adolescents palestiniens qui affrontent à mains nues les blindés israéliens, et dont les images des corps ensanglantés passent en boucle sur les chaînes satellitaires des pays arabes, et les chefs "djihadistes" responsables des attentats de New York et de Madrid. Dans la plupart des établissements visités, les instants de recueillement national organisés à la suite

de ces événements tragiques ont été contestés ou perturbés de l'intérieur, parfois de l'extérieur, ou bien n'ont pu avoir lieu, ou encore ont été détournés de leur objet officiel par des chefs d'établissement soucieux qu'ils puissent se dérouler dans le calme (par exemple en invitant les élèves à se recueillir sur "tous les morts de toutes les guerres"). Comme dans la plupart des pays musulmans, Oussama ben Laden est en train de devenir, chez les jeunes de nos "quartiers d'exil", la figure emblématique d'un Islam conquérant, rejetant en bloc les valeurs de notre civilisation.

### Les lettres et la philosophie

Il y a d'abord le refus ou la contestation, assez fréquents, de certaines œuvres et de certains auteurs. Les philosophes des Lumières, surtout Voltaire et Rousseau, et les textes qui soumettent la religion à l'examen de la raison sont particulièrement visés : « Rousseau est contraire à ma religion », explique par exemple à son professeur cet élève d'un lycée professionnel en quittant le cours. Molière, et en particulier Tartuffe, sont également des cibles de choix : refus d'étudier ou de jouer la pièce, boycott ou perturbation d'une représentation. Il y a ensuite les œuvres jugées licencieuses (exemple : Cyrano de Bergerac), "libertines" ou favorables à la liberté de la femme, comme Madame Bovary, ou encore les auteurs dont on pense qu'ils sont étudiés pour promouvoir la religion chrétienne (Chrétien de Troyes...). Il y a enfin la difficulté à enseigner le fait religieux et notamment les textes fondateurs des grandes religions du Livre. Certains contestent cette faculté au collège et aux professeurs (« Je vous interdis de parler de Jésus à mon fils », vient dire un père à un professeur...). D'autres difficultés surgissent autour du caractère sacré du Livre : nombreux refus, que le professeur touche ou lise le Coran, refus de lire soi-même la Bible. L'histoire est l'objet d'une accusation d'ensemble de la part de certains élèves et de ceux qui les influencent : elle serait globalement mensongère et partielle, elle exprime une vision "judéo-chrétienne" et déformée du monde. Tout ce qui a trait à l'histoire du christianisme, du judaïsme, de la chrétienté ou du peuple juif peut être l'occasion de contestations. Les exemples abondent, comme le refus d'étudier l'édification des cathédrales ou encore d'admettre l'existence de religions préislamiques en Égypte ou l'origine sumérienne de l'écriture. Cette contestation devient presque la norme et peut même se radicaliser et se politiser dès qu'on aborde des questions plus sensibles, notamment les croisades, le génocide des juifs (les propos négationnistes sont fréquents), la guerre d'Algérie, les guerres israélo-arabes et la question palestinienne. En éducation civique, la laïcité est également contestée comme antireligieuse. La réaction la plus répandue des enseignants est sans doute l'autocensure. Une mauvaise expérience d'une première année d'enseignement, et on décide de ne pas aborder telle question sensible du programme. Cette attitude est sans doute largement sous-estimée, car les intéressés n'en parlent qu'avec réticence ; mais elle ne constitue pas vraiment une surprise. Il n'en est pas de même du second type de réactions, qui consiste, devant l'abondance des contestations d'élèves s'appuyant sur le Coran, à recourir au livre sacré pour tenter de légitimer l'enseignement. Ainsi ce professeur qui déclare en toute candeur s'appuyer sur les élèves inscrits à l'école coranique (« Mes bons élèves », dit-il), garants de l'orthodoxie musulmane, afin d'invalidier les contestations venant d'autres élèves. Le comble est sans doute atteint avec ce professeur enseignant avec le Coran sur son bureau.

### Les mathématiques

La seule difficulté mentionnée par des professeurs de cette discipline, en des endroits fort éloignés, qui dénote la même obsession ou le même endoctrinement, est le refus d'utiliser tout symbole ou de tracer toute figure (angle droit, etc.) ressemblant de près ou de loin à une croix.